

SAVOIR DEVENIR DANS UN MONDE INCERTAIN

Le monde, les individus, le rapport au travail ont changé ; les métiers changent sans cesse et tout cela est imprévisible.

Comment s'orienter, aider à s'orienter, gérer des projets quand les repères sont si mouvants ? Pour y parvenir, les formateurs praticiens de Trouver/Créer prennent appui sur la démarche ADVP et l'approche expérientielle depuis 25 ans.

Elle repose sur 3 concepts fondamentaux : **l'expérience, le paradoxe et la complexité.**

Après une immersion dans la démarche ADVP lors de l'étape 1, la découverte de l'approche expérientielle et paradoxale constitue donc, une deuxième étape vers l'apprentissage d'une compétence désormais indispensable : le **'savoir-devenir'**.

Objectifs de la formation

- Approfondir les notions découvertes lors de la première étape (Découverte ou redécouverte de l'ADVP),
- Aborder les notions de paradoxe et de complexité,
- Intégrer la démarche à partir de situations pédagogiques de type expérientiel vécues par les stagiaires,
- Mettre en pratique des séquences pédagogiques que les stagiaires pourront utiliser avec les personnes qu'ils accompagnent,
- Travailler au cours de la 3ème journée sur de l'ingénierie pédagogique, des mises en situation,
- Consolider l'intégration de la démarche éducative, expérientielle et paradoxale.

Suivi et évaluation

La session de formation se terminera par une journée qui aura une fonction d'intégration et d'auto-évaluation du chemin parcouru. En effet, la 3^{ème} journée sera essentiellement consacrée à des travaux d'ingénierie pédagogique, de mises en situation et d'auto-évaluation.

En fin de formation il sera proposé aux stagiaires un questionnaire de satisfaction ainsi qu'un outil d'intégration personnelle.

A l'issue de la formation, il sera proposé une journée 'd'Atelier de Pratiques', à laquelle pourront s'inscrire les stagiaires de la session. C'est un bon moyen, après un temps de mise en pratique et par la confrontation avec d'autres, d'approfondir et d'intégrer la démarche.

Prérequis :

Toute personne ayant une expérience (bénévole/professionnelle) dans l'accompagnement, l'orientation, l'insertion, le management, quel que soit le public et ayant suivi préalablement une formation à l'ADVP

Trouver/Créer a recherché une synthèse nouvelle entre quatre axes disciplinaires, susceptibles de faire face aux changements de nos environnements :

- Le premier axe est celui des québécois connu sous le sigle ADVP - *Activation du Développement Vocationnel et Personnel* - à dominante **psychologique et pédagogique**.
- Le deuxième axe est celui des lyonnais Geneviève LATREILLE et Hugues PUEL, à dominante **sociologique et économique**.
- Le troisième axe correspond aux travaux de D.W. WINNICOTT, P. FUSTIER, R. ROUSSILLON et de l'École de PALO ALTO. Il s'agit d'une **approche paradoxale et clinique**.
- Le quatrième axe est celui d'Edgar MORIN qui va faciliter notre recherche : **la pensée complexe**.

Durée : 3 jours – 21 heures

Lieu : Trouver/Créer
66, Avenue Jean Mermoz
69008 Lyon - 04 78 77 36 19
trouver-creer@orange.fr

Intervenant : un formateur de l'équipe de Trouver/Créer formé à l'ADVP et à l'approche expérientielle.

Contenu de la formation

Revisiter et approfondir la démarche et sa dimension expérientielle

- À partir du vécu personnel et professionnel des participants, retour évaluatif sur l'étape 1 et l'ADVP, ce que cela a changé dans leurs pratiques, les questions qu'ils se posent.
- L'approche expérientielle : compréhension et approfondissement de la notion d'expérience à travers des mises en situation.
- Les représentations sociales et professionnelles : les prendre en compte et les enrichir.
- Le conseiller, un éducateur de l'intentionnalité (Raymonde BUJOLD).

Paradoxe et complexité : en quoi et comment ces concepts enrichissent-ils la démarche ?

- Découverte et approfondissement de la notion de paradoxe à travers des mises en situation.
- Le paradoxe de D.W. WINNICOTT et le paradoxe de G. LATREILLE : le paradoxe du métier collectivement trouvé/créé en lien avec la notion d'expérience.
- Les principaux paradoxes en orientation et insertion.
- Introduction à l'approche de la complexité
- Synthèse entre les approches de Geneviève LATREILLE (socio-économique), de Denis PELLETIER (ADVP), d'Edgar MORIN (complexité) et de D.W. WINNICOTT (approche paradoxale).
- Mise en lien avec les pratiques, dans l'esprit d'un travail d'atelier.

L'étape de réalisation : comment s'appuyer sur cette démarche pour agir dans son contexte professionnel ?

- Identification des compétences acquises durant les 4 premières journées de formation.
- Élaboration en sous-groupes de séquences de formation ou d'accompagnement de stagiaires, élèves, salariés.
- Mises en situation et auto-évaluation collective des séquences proposées.
- Élaboration de plan d'actions pour mettre en œuvre la démarche dans son contexte professionnel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Stage en présentiel
- Alternance de mises en situations expérientielles et d'apports théoriques prenant appui sur le vécu des participants
- Mise en situation finale et auto-évaluation.

A l'issue de la session, chaque stagiaire recevra un ensemble de documents pédagogiques composés d'articles, d'exercices pratiques utilisés durant la formation.

Références bibliographiques :

1. DEFRENNE R. et FAIVRE D. (2008), *L'approche expérientielle et paradoxale de l'orientation tout au long de la vie*. Repères théoriques et méthodologiques - L'Indécis n° 72, Trouver/Créer, Lyon -
2. LATREILLE G. (1995), *Les paradoxes du métier collectivement trouvé/créé* - L'Indécis n° 18, p. 49-54, Trouver/Créer, Lyon -
3. MORIN E. (1990), *Introduction à la pensée complexe* - ESF, Paris -
4. ROSANVALLON P. (2011), *La société des égaux* - Seuil, Paris -
5. SERRES M. (2012), *Petite Poucette* - Le Pommier -
6. SOLAZZI R. (1997), *Paradoxes en orientation* - L'Indécis n° 28, Trouver/Créer, Lyon.
7. SOLAZZI R. (2006), *Identités, expériences, paradoxes et orientation* - L'Indécis n° 64, Trouver/Créer, Lyon -
8. SOLAZZI R. (1999), *Le paradoxe du funambule* - L'Indécis n° 35, Trouver/Créer, Lyon -
9. SOLAZZI R. (2000), *Le conseil sans paradoxe et les paradoxes du conseil* - L'Indécis n° 37, p. 71-82, Trouver/Créer, Lyon

SAVOIR DEVENIR DANS UN MONDE INCERTAIN

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je m'inscris :

Vos coordonnées (à remplir dans tous les cas) :		
Nom :	Prénom :	
Fonction professionnelle ou bénévole : <i>(ex : conseiller en insertion, parent d'élève, formateur, travailleur social, bénévole accompagnant ...)</i>		
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :	Courriel :	
A déjà suivi une formation à l'ADVP :		
Date :	Organisme :	

Merci de cocher la situation qui vous correspond ci-dessous :

	Tarif/jour	Tarif pour 3 jours
<input type="checkbox"/> Individuel	150 €	450 €
<input type="checkbox"/> Individuel (adhérent 2020)*	130 €	390 €
<input type="checkbox"/> Entreprise ou organisme	200 €	600 €
<input type="checkbox"/> Entreprise ou organisme (adhérent 2020)*	180 €	540 €

**Adhésion pour les entreprises ou organismes : 100€ / Adhésion pour les individuels : 40 €*

Les tarifs s'entendent nets de charge

Les coordonnées de votre organisme si celui-ci vous inscrit :		
Nom de l'organisme :	Nom et Prénom du correspondant formation :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Téléphone :	Courriel du correspondant formation :	

Pour confirmer votre inscription, merci de bien vouloir adresser un mail à trouver-creer@orange.fr accompagné :

- du formulaire ci-dessus rempli,
- d'un chèque d'acompte de 100 €.

À réception de votre inscription → vous recevrez une convention de formation en deux exemplaires, dont un exemplaire à nous retourner signé.

À l'issue de la formation → vous recevrez une facture.

A réception de votre paiement → vous recevrez une attestation de fin de formation.

L'inscription sera acceptée et définitive dès réception par courrier ou par mail du formulaire d'inscription complété et signé, de l'acompte et de la convention de formation signée.

Annulation de la formation par Trouver/Créer : Trouver/Créer se réserve le droit d'annuler la formation, jusqu'à 7 jours avant le démarrage, si le nombre de participants se révèle insuffisant. Les sommes payées seront entièrement remboursées.

Fait à, le.....

Signature

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

■ Trouver / Créer

Trouver / Créer est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans le développement d'une démarche éducative de l'insertion et de l'orientation. Son siège social est fixé au 66, Avenue Jean Mermoz à Lyon 8^{ème}. Trouver/Créer conçoit, élabore et anime des formations inter et intra-organisations, sur Lyon et l'ensemble du territoire national.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale passant commande d'une formation auprès de Trouver/Créer ;
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation, ayant une expérience de l'accompagnement, de la formation, dans les champs de l'insertion, de l'orientation, de l'emploi ;
- Formations inter-organisations : les formations inscrites au catalogue de Trouver/Créer et qui regroupent des stagiaires issus de différentes structures ;
- Formations intra-organisations : les formations conçues sur mesure par Trouver/Créer pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

■ Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Trouver/Créer

■ Documents contractuels

A réception de la confirmation d'accord du client (devis signé ou mail de confirmation), Trouver/Créer établit une convention de formation professionnelle pour toute action de formation professionnelle selon les textes en vigueur et en adresse trois exemplaires au client.

Le client s'engage à retourner les trois exemplaires datés et signés par retour de courrier et en amont du démarrage de la formation.

■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC sur chaque devis ou convention de formation professionnelle ;

Pour les formations inter organisations, pour confirmer l'inscription, un mail sera adressé à : trouver-creer@orange.fr, pour réserver sa place. De plus, le formulaire d'inscription sera renseigné et adressé par courrier, accompagné d'un acompte de 100 €. À réception, Trouver/Créer adressera une convention de formation en deux exemplaires, dont l'un devra être retourné à Trouver/Créer.

L'inscription sera acceptée et définitive à la réception par courrier du formulaire d'inscription rempli, du paiement et des documents nécessaires.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit l'application de pénalités.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Trouver/Créer au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à Trouver/Créer plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, Trouver/Créer se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

■ Dédit, remplacement d'un participant

Trouver/Créer se réserve le droit d'annuler la formation, jusqu'à 7 jours avant le démarrage, si le nombre de participants se révèle insuffisant pour le bon déroulement pédagogique de la session. Les sommes payées seront entièrement remboursées.

En cas de dédit signifié par le Client à Trouver/Créer, Trouver/Créer offre au Client la possibilité de repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue, après accord éventuel de l'OPCO, ou de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

Dans le cas où le client annule sans report et remplacement éventuel, si l'annulation intervient :

- plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, il n'y aura aucun frais d'annulation,
- entre 15 jours et 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix TTC de la formation ;
- moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation, les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation.

■ Horaires et accueil

Sauf indication contraire précisée sur la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures, généralement de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 avec une pause en milieu de chaque demi-journée lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

■ Effectif

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. Seuls les devis dûment renseignés, accompagnés d'un acompte, ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, Trouver/Créer se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard 7 jours avant la date prévue et ce sans indemnités.

■ Attestation

À l'issue de la formation, une facture sera remise. Après paiement, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire, mentionnant les objectifs, la nature, la durée, les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

■ Cas de force majeure

Trouver/Créer ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence, il s'agit notamment de la maladie ou de l'accident d'un formateur, des grèves ou conflits sociaux externes à Trouver/Créer, des désastres naturels, incendies, de l'interruption des télécommunications, des transports, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Trouver/Créer. Une solution amiable sera trouvée pour reporter la session concernée.

■ Confidentialité

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques de Trouver/Créer transmis aux

Stagiaires sous quelque forme que ce soit est protégé par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord expresse de Trouver/Créer.

Inversement, Trouver/Créer s'engage à ne pas communiquer les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par Trouver/Client et autorise de mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

■ Programme de formation

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. Le/les formateurs se réservent le droit de les modifier à la marge en fonction du niveau des participants et de la dynamique du groupe.

■ Droit à l'image

Le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Trouver/Créer s'engage à demander tout droit à image (photos, vidéos) aux stagiaires.

■ Protection des Données Personnelles

Nous pouvons être amenés à collecter et traiter certaines données personnelles. Vous pourrez prendre connaissance de notre politique de protection des données personnelles dans nos locaux ou en sollicitant sa communication par mail à l'adresse suivante : dpo-tc@orange.fr

■ Conclusion

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige entre le Client et Trouver/Créer, une solution amiable sera prioritairement recherchée.